



## Charte du festival *the green wave* 2019

### Contexte

Le présent document décrit et définit les critères et principes à respecter par tous les acteurs-trices participant au festival *the green wave*.

Sont définis comme acteurs-trices du festival les personnes suivantes:

- Le comité organisateur de *the green wave*
- Le staff et les bénévoles
- Les conférenciers-ières et les intervenants-tes
- Les participants-tes aux différentes tables rondes
- Les exposants-tes
- Les organisateurs-trices d'ateliers et d'activités
- Les techniciens-iennes et l'équipe en charge de la logistique
- Les fournisseurs-euses d'équipement et de matériel
- Les restaurateurs-trices et le personnel des stands de restauration

### L'association *the green drop* et les objectifs pour le festival *the green wave*

L'association *the green drop*, créée en mai 2018 par Estelle Negro et Eléonore Fasel (co-présidentes), a pour but principal de sensibiliser la population suisse à l'importance de réduire son impact environnemental et d'initier un changement de comportement vers un mode de vie plus durable et écoresponsable.

En organisant le festival *the green wave*, l'association *the green drop* a pour objectif d'agir concrètement et localement et de sensibiliser toutes les générations de la population fribourgeoise à l'importance de réduire son empreinte écologique et de leur offrir des solutions concrètes et applicables au quotidien.

La réduction des déchets et le gaspillage alimentaire sont les thèmes principaux de cette première édition. Guidé par la responsabilité environnementale, le festival *the green wave* vise une cohérence entre ses valeurs et son fonctionnement. Sachant qu'un festival a généralement une empreinte écologique conséquente, *the green wave* se donne pour objectif de réduire au maximum son impact environnemental en mettant en place des solutions durables et écoresponsables dans sa réalisation.

## Les buts de la charte

Le festival *the green wave* se veut être une manifestation durable et respectueuse de l'environnement et de la société. Ceci se réalise par le biais des buts suivants:

1. Définir l'engagement et l'éthique de la collaboration entre tous les acteurs du festival (définis ci-dessus) pour que l'objectif de réduction de l'empreinte écologique du festival soit réalisé de manière optimale avec la mise en place de solutions durables et écoresponsables respectées de tous;
2. Poursuivre les mêmes buts et/ou avoir les mêmes intérêts permettant ainsi de créer un tissu social et économique fribourgeois fort et s'inscrivant dans la durée;
3. Faire respecter les valeurs du festival *the green wave*.

## Les principes

La présente charte définit les principes fondamentaux sur la base desquels le festival *the green wave* se réalisera. Ces principes visent à limiter l'impact environnemental et comportemental du festival *the green wave*. Elle vise à encourager des comportements de coopération, de partage et d'échange dans le respect des valeurs du festival (l'écoresponsabilité et la durabilité). Le but est d'éviter tout type de comportements compétitifs et aliénants. Les comportements suivants sont à privilégier: la non-violence, la tolérance, l'aide à son prochain et le soutien.

Les principes s'appliquent aux trois stades de l'événement: sa préparation, son déroulement et sa clôture.

## Les recommandations générales

Les recommandations sont divisées en deux catégories afin de définir les recommandations s'appliquant à tous les acteurs-trices et celles s'appliquant spécifiquement aux organisateurs-trices de l'événement:

- La réalisation de l'événement en lui-même avec les buts suivants:
  - Économiser les ressources énergétiques et les besoins en eau courante;
  - Privilégier l'utilisation de produits et de matériaux réutilisables et/ou recyclables;
  - Réduire, revaloriser et recycler les déchets;
  - Privilégier la mobilité douce et les transports publics pour l'accès au site;
  - Privilégier une restauration durable et végétalienne au maximum et minimiser le gaspillage alimentaire.
- Les organisateurs-trices s'engagent à développer une communication écoresponsable, tant pour annoncer l'événement que pour sensibiliser le public aux problématiques environnementales, avec deux objectifs principaux:
  - Mise en place d'une communication écoresponsable permettant une sensibilisation aboutie;
  - Connaître, faire connaître et compenser l'empreinte écologique de l'événement.

Une procédure d'évaluation sera mise en œuvre afin de constater l'application des objectifs. Un bilan carbone sera effectué par la société *Climate Services* afin de mesurer l'empreinte carbone de l'événement. Ce bilan sera publié et communiqué par les organisateurs-trices.

## Les recommandations spécifiques s'appliquant à tous les acteurs-trices

### L'économie des ressources énergétiques et d'eau courante

Les acteurs-trices s'engagent à:

- minimiser l'utilisation des installations électriques du site du festival;
- pour les acteurs-trices ayant recours à l'électricité lors d'une quelconque activité, veiller à minimiser leur consommation en électricité au maximum;
- pour les acteurs-trices ayant recours à l'eau courante lors d'une quelconque activité, veiller à minimiser leur consommation en eau au maximum.

### L'utilisation de produits et matériaux réutilisables et/ou recyclables

Les acteurs-trices s'engagent à:

- utiliser pour la réalisation de l'infrastructure du festival, lors d'ateliers, d'activités et de conférences des produits et matériaux pouvant être réutilisés et/ou recyclés;
- privilégier des matériaux réutilisables pour les stands et la communication (ex: éviter d'utiliser une grande quantité de flyers pour la promotion des activités et encourager les visiteurs à prendre en photo une affiche de présentation);
- éviter d'utiliser des produits et matériaux à usage unique.

### La réduction, la revalorisation et le recyclage des déchets

Une réflexion autour des déchets pouvant potentiellement être créés et/ou amenés sur le lieu du festival est nécessaire.

Les acteurs-trices s'engagent à:

- éviter d'amener sur les lieux du festival des déchets ne pouvant être recyclés;
- recycler les déchets produits lors de la manifestation en bonne et due forme dans les containers prévus à cet effet (compostage inclus);
- privilégier l'utilisation d'objets réutilisables (ex: verre en inox, gourde en inox, tupperware, etc.) pour leur propre consommation durant le festival;
- pour les fumeurs-euses, disposer de leurs mégots de cigarette dans les endroits prévus à cet effet.

### L'accès au site (priorité à la mobilité douce et aux transports publics)

Les acteurs-trices s'engagent à:

- privilégier la mobilité douce, les transports publics et/ou le co-voiturage pour se rendre au festival;
- pour les acteurs-trices ne pouvant recourir aux transports publics pour se rendre au festival, ne pas accéder au site avec leur voiture, mais utiliser plutôt les parkings environnant;
- pour les acteurs-trices tenant un stand dans le village du festival, privilégier, dans la mesure du possible, le co-voiturage pour se rendre à l'événement;
- pour les acteurs-trices tenant un stand dans le village du festival, accéder au site en voiture seulement durant les heures définies pour le déchargement et chargement des produits et matériaux.

## L'alimentation durable

Les restaurateurs-trices et leur personnel s'engagent à:

- éviter d'utiliser des objets à usage unique tels que des serviettes en papier, des gobelets en plastique, des services en plastique, des pailles, etc. pour servir leur repas;
- utiliser la vaisselle réutilisable fournie par les organisateurs-trices du festival;
- accepter de servir la nourriture dans le(s) contenant(s) des festivaliers-ières;
- privilégier des aliments locaux, de saison, végétaliens;
- minimiser le gaspillage alimentaire à la fin de la manifestation et composter les restes de nourriture.

## Les recommandations spécifiques s'appliquant aux organisateurs-trices

### Une campagne de communication écoresponsable

Les organisateurs-trices s'engagent à développer et mettre en oeuvre une campagne de communication écoresponsable. Ceci se réalise notamment par:

- le choix de partenaires locaux pour l'impression de l'affiche et du programme du festival;
- le choix de techniques d'impression respectueuses de l'environnement (encres végétales avec minimisation de leur utilisation grâce à une technique d'impression spécifique, l'affiche faisant également office de programme (recto-verso));
- la minimisation du nombre d'affiches et programmes imprimés pour la communication;
- la sensibilisation et l'encouragement du public à consulter le programme sur le site internet de la manifestation, durant le festival par le biais des grandes affiches positionnées sur le site et/ou à prendre le programme en photo (dans la mesure du possible).

### Une transparence et une réduction de l'empreinte écologique

Les organisateurs-trices s'engagent à:

- être transparents-tes durant toutes les étapes du festival et à communiquer clairement et publiquement l'impact climatique de la manifestation grâce au bilan carbone réalisé par l'entreprise *Climate Services*;
- réduire du mieux possible les émissions du festival en:
  1. menant des actions durables et écoresponsables dans le cadre de l'association *the green drop* dans les mois suivant la manifestation; et
  2. en proposant aux visiteurs-res du festival de faire un don libre à la sortie du festival afin de soutenir les actions de l'association *the green drop*.

## Validité de la charte

La charte est valide et doit être respectée à partir du moment où une collaboration entre les organisateurs-trices et les acteurs-trices du festival *the green wave* a été confirmée et signée. Elle fait foi durant toute la période précédant le festival et pendant toute la durée du festival (13 et 14 avril 2019 sur le site de blueFACTORY).

Toutes les mesures durables prises pour le festival *the green wave* seront communiquées clairement et suffisamment en amont du festival ainsi que pendant toute la durée de l'événement. La communication se fera sur plusieurs plans:

1. Par la présente charte auprès des acteurs-trices du festival, auprès de la commune de Fribourg et de la direction de blueFACTORY;
2. Information des visiteurs-res du festival par le biais d'une campagne d'information en amont du festival sur les réseaux sociaux, dans les médias (presse écrite, radio et télévision), auprès de l'office du Tourisme de Fribourg, sur les flyers et affiches du festival;
3. Information des bénévoles lors des séances précédant l'événement;
4. Stand de sensibilisation au sein du festival (tri des déchets, mégots et adoption de comportements durables).

Par ma signature, je m'engage à respecter les principes de la charte du festival *the green wave*.

(Organisme): .....

Nom et prénom: .....

Lieu et date: .....

Signature: .....

La présente charte est mise en vigueur au 26 février 2019 par l'association *the green drop*.

Association *the green drop*



Estelle Negro

Co-Présidente



Eléonore Fasel

Co-Présidente